

Le comité des finances, du commerce et des questions économiques a pris connaissance des mémoires des lettres et des instances qu'il avait reçus. Ce comité s'est très bien acquitté de sa tâche, sous l'habile direction du député de Gatineau (M. Clermont).

Au cours de sa participation au débat, le député de Gatineau a donné le nombre exact de mémoires et de lettres présentés au comité. Je ne répéterai certainement pas tous ces chiffres.

Le ministre des Finances, lui aussi, a indiqué qu'il avait reçu personnellement plus de 20,000 lettres, après avoir déposé le Livre blanc sur la réforme fiscale. Je suis certain que tous les députés ont reçu, eux aussi, peut-être pas des milliers de lettres, mais certainement des centaines à ce sujet.

De plus, monsieur le président, j'ai moi-même participé à diverses séances d'étude, j'ai visité des clubs sociaux, j'ai assisté à des assemblées publiques auxquelles les individus ont pu participer et faire valoir leurs points de vue sur la réforme fiscale, et le nouveau projet de loi proposé par le ministre, le 18 juin dernier, est le résultat de ce travail. La participation du grand public est donc chose évidente.

Ce qui semble le plus déplaire à l'opposition, c'est l'attention toute particulière accordée aux représentations, et surtout aux changements qui ont suivi. Le ministre a pris grand soin d'étudier toutes les suggestions et a même été plus loin que ne le recommandait le rapport du comité.

Je me permettrai de signaler deux points du discours sur le budget qui méritent une attention toute particulière.

Tout d'abord, le ministre s'est certainement préoccupé du mieux-être tant de la population que de l'individu, notamment du secteur à faible revenu. J'indique ici quelques points qui ont démontré le souci du ministre d'améliorer le sort de ceux qui en ont le plus besoin.

Premièrement, je mentionnerai la suppression de la surtaxe de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, à compter du 1^{er} juillet, de même que l'exemption du supplément du revenu garanti, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1971.

Ensuite, tous les contribuables recevant moins de \$500 imposables seront exempts de taxes à compter du 1^{er} juillet 1971. La taxe sur les dons et les successions sera abolie à partir du 31 décembre 1971.

Je n'ai pas l'intention, monsieur le président, de lire toute la liste des avantages du budget, mais je me suis permis d'en signaler quelques-uns. Les corporations, les sociétés d'investissement et le monde des affaires s'inquiétaient aussi de la réforme fiscale.

Dans son discours, le ministre a certainement clarifié la situation. Tel que mentionné plus haut, la surtaxe de 3 p. 100 est aussi abolie pour les corporations. De plus, la taxe de vente de 12 p. 100 sur la margarine est supprimée, de même que la taxe d'accise de 15 p. 100 sur les appareils de télévision, de radio, de haute fidélité et sur les composants, ainsi que sur divers appareils électroniques.

Une réduction des droits frappant les matières premières pétrochimiques favorisera certainement cette industrie.

La suppression immédiate de la taxe de vente de 12 p. 100 sur le matériel antipollution est aussi incluse dans cette réforme.

• (12.30 p.m.)

L'abolition des droits de douane sur certain matériel d'exploitation forestière devrait favoriser cette industrie immédiatement.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder à tous les détails des nombreux projets de la réforme fiscale, qui démontrent les principes de base appliqués par le ministre pour aider les individus et permettre à l'industrie privée de créer des emplois de plus en plus nombreux pour une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Plusieurs de mes collègues ont pris soin de le faire, et je me contenterai de renchérir sur leurs remarques à ce sujet.

Je me permettrai toutefois de souligner des faits importants qui indiquent que notre niveau de vie, au Canada, est déjà dans une situation très enviable. Au fait, nous occupons le troisième rang, à cet égard, parmi toutes les nations du monde, nous classant immédiatement après les États-Unis et la Suède. Nous sommes la neuvième puissance mondiale et nous appartenons au club des dix grands.

Les efforts de notre pays aux Nations Unies, en vue de faire régner la paix dans le monde, constituent certainement un record très enviable. Alors que 100 pays ont accru leurs dépenses militaires, le Canada est le septième pays d'importance à diminuer les siennes. Malgré le peu de densité de la population, nous produisons 6 p. 100 des biens.

Monsieur le président, depuis 1960, le volume des biens personnels n'a pas cessé d'augmenter. Je donne quelques exemples pour démontrer encore le mieux-être de la population: la production de climatiseurs est passée de 12 à 37 p. 100; celle des sècheuses automatiques, de 17 à 40 p. 100; celle des téléviseurs en couleurs, de 6.8 à 37 p. 100. Je pourrais donner beaucoup d'autres exemples, mais je crois que ceux-ci suffisent bien pour illustrer ma pensée.

Depuis 15 ans, l'effectif ouvrier canadien a connu l'augmentation la plus rapide du monde industrialisé, se chiffrant à 3 millions depuis 1955, ce qui veut dire que notre économie a créé 200,000 nouveaux emplois par an au cours de cette période.

La valeur des gains personnels, durant cette même période, a augmenté de 50 p. 100. Il y a présentement au Canada 8 millions de travailleurs. Cette population vit à un niveau beaucoup plus élevé qu'il y a 20 ans. Au fait, elle vit mieux que 90 p. 100 de la population mondiale de travailleurs. Ce qu'il importe de remarquer également, c'est que la population canadienne a connu l'application de nouvelles mesures de sécurité sociale, financées à même le Fonds du revenu consolidé et qu'il n'ont d'égaux nulle part ailleurs. Je me permets d'en mentionner quelques-unes: la pension universelle à 65 ans, l'assurance-hospitalisation, l'assurance frais-médicaux, l'assurance-chômage et les allocations de bien-être social.

Il ne faudrait certainement pas oublier, monsieur l'Orateur, de parler des investissements énormes, aussi bien publics que privés, dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement.

Malgré toutes ces améliorations, l'honorable ministre des Finances a su, dans le budget et la réforme fiscale, suggérer de nombreux changements pour améliorer davantage la situation.

Pour en résumer la nature, je me permettrai de faire une énumération très courte.